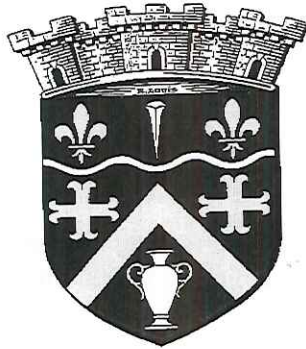


# PROCES VERBAL



## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

*◇ Un problème technique a endommagé l'enregistrement de ce Conseil Municipal, les interventions sont parfois tronquées, reprises en substance et/ou complétées. Nous vous prions de bien vouloir, nous en excuser*

# VILLE DE MENNECY

Département de l'ESSONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 17 juin 2011

Composant le Conseil : 33

En exercice : 33

Présents à la séance : 26

Date de convocation : 9 juin 2011

L'an deux mille onze, le 17 juin à vingt heures quinze, les membres composant le Conseil Municipal de MENNECY se sont réunis au nombre de vingt six au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de :

**Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire.**

*Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Mesdames, Messieurs :

### PRESENTS :

*André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Patricia MOULE, Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON-GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Nicole GARINEAUD, Damien MARILLER*

### POUVOIRS :

*Roger LE DUDAL, pouvoir à Marie-Paule ALBANET  
Alain LE QUELLEC, pouvoir à Gilles BRANDON  
Corinne SAUVAGE, pouvoir à Romain BOSSARD  
Cyril MOREAU, pouvoir à Xavier DUGOIN  
Claude GARRO, pouvoir à Anne-Marie DOUGNIAUX  
Alice SEBBAG pouvoir à Christian RICHOMME  
Audrey OSSENI pouvoir à Damien MARILLER*

### ABSENTS :

*néant*

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Sur proposition du Maire, Patricia MOULE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**Chère Collègue,  
Cher Collègue,**

En vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les membres du Conseil Municipal se réuniront en Mairie Centrale :

**Le 17 Juin 2011 à 20h15  
Salle du Conseil Municipal**

**INFORMATIONS :**

■ Décisions ayant été prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 1) DEC 40 11 8 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat avec la compagnie STRAPATHELLA concernant une création théâtrale, musicale, d'écriture et de danse
- 2) DEC 101 11 38 Décision du Maire portant attribution du marché à procédure adaptée 2011.01-62 relatif aux calicots avec la société ARIA REPRO
- 3) DEC 102 11 39 Décision du Maire portant autorisation à signer la proposition financière n°02992 indice 1 pour une étude géotechnique dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire de la Verville avec la société SAGA
- 4) DEC 102 11 40 Décision du Maire portant acceptation de la convention de prestation de services avec l'organisme DOS ET PETITE ENFANCE
- 6) DEC 103 11 41 Décision du Maire portant acceptation du contrat avec la société LOGITUD Solutions SAS concernant le progiciel de gestion des Elections Politiques « SUFFRAGE »
- 7) DEC 103 11 42 Décision du Maire portant acceptation du contrat avec la société LOGITUD Solutions SAS concernant le progiciel de gestion de l'Etat Civil « SIECLE »
- 8) DEC 108 11 44 Décision du Maire portant acceptation de la convention portant sur l'utilisation des terrains de football et des vestiaires du complexe Alexandre Rideau
- 9) DEC 119 11 45 Décision du Maire portant attribution du marché à procédure adaptée 2011.03-64 pour le remplacement de la couverture du gymnase Violette à la société 2Ci Caspar Confection
- 10) DEC 124 11 47 Décision du Maire portant acceptation du contrat de location d'un véhicule avec le GRAND GARAGE FERAY
- 11) DEC 131 11 52 Décision du Maire portant acceptation de la convention de mise à disposition d'un local communal à l'association SESAME
- 12) DEC 140 11 57 Avenant n°1 à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au déploiement de la vidéoprotection sur le territoire de la ville de Mennecy
- 13) DEC 144 11 59 Décision du Maire portant acceptation du contrat de prestation de services avec le Comité Départemental des Secouristes français Croix Blanche de l'Essonne concernant la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (16 et 17 juin 2011)
- 14) DEC 144 11 60 Décision du Maire portant acceptation du contrat de prestation de services avec le Comité Départemental des secouristes français Croix Blanche de l'Essonne concernant la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (21 et 28 septembre 2011)
- 15) DEC 144 11 61 Décision du Maire portant acceptation du contrat de prestation de services avec le Comité Départemental des secouristes français Croix Blanche de l'Essonne concernant la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » recyclage
- 16) DEC 146 11 62 Décision du maire portant acceptation d'un contrat avec la SA SATORI BILLETERIE concernant la maintenance du logiciel 3<sup>ème</sup> Acte



## ORDRE DU JOUR

### **I. FINANCES – EXECUTION BUDGETAIRE**

**Rapporteur : Claude GARRO**

- 1) Actualisation de la tarification de certains services municipaux
- 2) Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Franck MARLIN, Député de l'Essonne, pour l'extension des vestiaires dans le complexe sportif Jean-Jacques Robert
- 3) Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Franck Marlin, Député de l'Essonne, pour l'extension de la salle de BCD de l'école élémentaire de la Jeannotte
- 4) Modification de la composition de la commission consultative des services publics locaux
- 5) Garantie totale d'emprunt accordée à L'ATHEGIENNE S.A. D'HLM
- 6) Dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité : signature d'une convention avec la Préfecture de l'Essonne
- 7) Mise en réforme, à titre onéreux, avec sortie d'inventaire d'un véhicule
- 8) Réforme à l'euro symbolique d'une tondeuse autoportée et d'un tracteur

### **II. URBANISME-ENVIRONNEMENT- DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX**

- 9) Vente par la commune d'un terrain situe lieu-dit « les bas prés » à Mennecey
- 10) Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire et d'autorisation de travaux pour l'extension de l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT
- 11) Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire et d'autorisation de travaux pour la construction d'un chalet au stade Jean-Jacques Robert
- 12) Lancement de procédures pour un bien en état d'abandon manifeste sis 10, rue de Sèvres appartenant aux conjoints BLANCHET-DESPRES

### **III. SPORTS-CULTURE**

**Rapporteur : Annie PIOFFET**

- 13) Adoption d'un contrat de parrainage entre la société FRANCE PIERRE 2 et la Commune de Mennecey
- 14) Demande de subvention de fonctionnement du conservatoire municipal au Conseil Général de L'Essonne pour l'année 2012
- 15) Convention de partenariat entre la Commune de Mennecey et l'association Eaux et Fontaines de Mennecey
- 16) Adoption d'un contrat de parrainage entre CITEOS et la Commune de Mennecey

### **IV. JEUNESSE**

**Rapporteur : Corinne SAUVAGE**

- 17) Signature d'une convention tripartite pour un projet « chantier citoyen »

### **V. AGENDA 21**

**Rapporteur : Jouda PRAT**

- 18) Lancement de l'Agenda 21 local

**VI. SECURITE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

**Rapporteur : Romain BOSSARD**

- 19) Présentation du projet de déploiement de la Videoprotection
- 20) Demande de financement auprès de l'état dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour le déploiement d'un système de Vidéoprotection

**VII. SCOLAIRE**

**Rapporteur : Jean FERET**

- 21) Modification du règlement intérieur du service municipal d'études surveillées

**VIII. RESSOURCES HUMAINES**

**Rapporteur : Xavier DUGOIN**

- 22) Création de 20 postes d'Adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet
- 23) Création de 2 postes de professeurs d'enseignement artistique de classe normale
- 24) Création d'un poste en contrat d'apprentissage
- 25) Création de deux postes d'Attaché Territorial
- 26) Création d'un poste de rééducateur territorial de classe normale à temps complet

**IX. ADMINISTRATION GENERALE**

**Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**

- 27) Dénomination de l'école maternelle et du restaurant scolaire du groupe scolaire des Myrtilles

**Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**  
**Maire de Mennecy**  
**1<sup>er</sup> Vice Président de la CCVE**

*Il est procédé à l'appel.*

L'appel étant fait et le secrétaire de séance désigné (Patricia MOULE), la séance est ouverte

## **I FINANCES – EXECUTION BUDGETAIRE**

**Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**

### **1 Actualisation de la tarification de certains services municipaux**

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il s'agit de la tarification des services municipaux, comme nous sommes amenés à le faire chaque année. Avez-vous des questions ? »

Christian RICHOMME : « Nous nous opposons à cette délibération, non pas dans sa globalité mais notamment pour le centre de loisirs. »

*Monsieur le Maire propose à Monsieur Christian RICHOMME de faire un vote séparé, selon les postes de tarifications qui ne lui conviennent pas.*

Christian RICHOMME : « Je vais vous faciliter la tâche pour cette délibération, vous pouvez l'inscrire au PV, nous voterons contre. »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la Majorité**

<b>POUR</b>	27	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr),
<b>CONTRE</b>	6	Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

### **2) Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Franck MARLIN, Député de l'Essonne, pour l'extension des vestiaires dans le complexe sportif Jean-Jacques Robert**

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il s'agit donc d'une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Franck MARLIN, Député de l'Essonne, pour l'extension des vestiaires dans le complexe sportif Jean-Jacques Robert, avez-vous des questions ? (non)»

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

		André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine
--	--	--



<b>POUR</b>	33	LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

- 3) Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Franck Marlin, Député de l'Essonne, pour l'extension de la salle de BCD de l'école élémentaire de la Jeannotte

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « c'est une délibération similaire à la précédente mais concernant l'extension de la BCD de l'école élémentaire de la Jeannotte, avez-vous des questions ?(non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

- 4) Modification de la composition de la commission consultative des services publics locaux

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « L'association ABADÉ a émis le souhait d'intégrer cette commission

Christian RICHOMME : « est-ce que la désignation est nominative ou bien m'importe qui de l'association peut venir ? »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Pour l'instant il s'agit de désigner quelqu'un de cette association mais si à l'avenir il faut délibérer pour désigner nommément une personne, nous le ferons. En attendant, ce sera le président qui siègera. Nous devons désigner également un membre du conseil municipal, je propose Monsieur Gilles Brandon. »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

		André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE
--	--	---

<b>POUR</b>	33	DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

5) Garantie totale d'emprunt accordée à L'ATHEGIENNE S.A. D'HLM

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il s'agit en l'espèce de donner garantie d'emprunt à la Sa d'HLM l'ATHEGIENNE pour une opération de transformation de 4 appartements en logements sociaux au 21 avenue de la Jeannotte. Avez – vous des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

6) Dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité : signature d'une convention avec la Préfecture de l'Essonne

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Ce dispositif est tout d'abord un gain de temps et c'est également une économie en terme de circulation de documents papiers. C'est un dispositif que la Préfecture de l'Essonne a mis en place il y a deux ans de cela, que la communauté de communes du Val d'Essonne a adopté, c'est donc un système rôdé, qui fonctionne bien. Avez-vous des questions ? »

Christian RICHOMME : « Je suis heureux que la Ville participe à utiliser moins de papiers, à faire gagner du temps pour les agents, c'est tout à fait dans l'esprit de numérisation, je suis content que la commune s'engage dans cette voie là. »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

		André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE
--	--	---



<b>POUR</b>	33	DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

7) Mise en réforme, à titre onéreux, avec sortie d'inventaire d'un véhicule

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il vous est proposé d'autoriser la vente à un agent de la commune, à titre onéreux, un kangoo qui a 152 000 kms au compteur. Avez-vous des questions ? » (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

8) Réforme à l'euro symbolique d'une tondeuse autoportée et d'un tracteur

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Ce point est retiré de l'ordre du jour et vous sera représenté en septembre, car il sera orienté plutôt sur une reprise plutôt qu'une vente. »

## **II. URBANISME-ENVIRONNEMENT- DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX**

9) Vente par la commune d'un terrain situe lieu-dit « les bas prés » à Mennecy

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il s'agit des marais qui sont situés dans la continuité des terrains que possède déjà le Conseil Général et en lisière du Clos des Anglais, Chemin de la Manufacture. Nous allons la retirer de l'ordre du jour et nous vous présenterons à nouveau cette délibération en septembre ou octobre, car nous avons été saisis par un certain nombre de riverains pour le rachat de quelques mètres sur ce qui jouxte leur fonds de parcelle. Pour nous laisser le temps de faire rédiger les actes aux frais uniquement de bornage majorés et au Conseil Général de renoncer à 5 ou 6 % de son droit de préemption, nous vendrions 95 % de ce terrain au Conseil Général. »

10) Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire et d'autorisation de travaux pour l'extension de l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT

Anne-Marie DOUGNIAUX : « La salle de spectacle est devenue trop petite, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour son extension. Avez-vous des questions ? »

Christian RICHOMME : « J'aurai aimé que nous soit présentée la nature des travaux et qu'ils soient inscrits dans la délibération. »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Les travaux à ce stade sont par nature que des projets. Nous avons un Espace Culturel qui est régulièrement plein lors de manifestations destinées au scolaire. Nous avons la possibilité de l'agrandir de 50 places avec un agrandissement de la régie cinéma, des gradins fixes et amovibles. Vous donnez aujourd'hui votre autorisation sur un projet qui n'est pas tout à fait finalisé. Nous demanderons une présentation du projet afin que tout le monde puisse en avoir une idée plus précise. Nous sommes sur des prévisions budgétaires et sur un avant projet qui nécessitera des mois de travaux et donc la fermeture provisoire de l'Espace Culturel. Nous allons continuer à travailler dessus mais il ne sera peut-être pas mené à terme. Avez-vous d'autres interrogations ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

11) Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire et d'autorisation de travaux pour la construction d'un chalet au stade Jean-Jacques Robert

Anne-Marie DOUGNIAUX : « Il s'agit de travaux pour accueillir un chalet destiné au club de rugby. Avez-vous des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON
-------------	----	--



		GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

12) Lancement de procédures pour un bien en état d'abandon manifeste sis 10, rue de Sèvres appartenant aux consorts BLANCHET-DESPRES

Anne-Marie DOUGNIAUX : « Cette maison est inoccupée et non entretenue depuis une dizaine d'années. Nous souhaitons donc lancer une procédure d'état d'abandon. Si cette procédure est menée à son terme, cet emplacement sera réservé pour un équipement public ou du logement ou à des associations. Le but est dans un premier temps de réveiller les propriétaires et les alerter sur l'état de la maison. »

Christian RICHOMME : « A ce jour, vous n'avez donc aucune relation avec les propriétaires ? »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « non »

Christian RICHOMME : « Si cette procédure effectivement devait arriver à terme, et la ville propriétaire, nous sommes pour les hypothèses envisagées pour un équipement public, du logement social, cette option nous convient parfaitement. »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Pour compléter vos propos, nous sommes là devant un cas extrêmement compliqué. C'est une maison abandonnée qui appartenait à un couple, qui s'est séparé et pour lequel il y a un contentieux avec des biens immobilisés qui ont des enfants mais qui sont soit mineur, soit sous tutelle, l'un d'entre eux est quasi SDF, qui est bloqué chez le notaire depuis un certain nombre d'années. Cette maison touchée ou non par les ayants droits n'est pas entretenue, se dégrade. Je préférerais que les ayants droits se manifestent quitte à nous vendre le bien au prix fixé par les Domaines, ce qui coûtera à la commune, mais nous ne pouvons pas laissé perdurer cette situation. Le choix de destination de cette maison dans cette procédure qui est longue sera rediscuté et vu avec les riverains et l'AFUL des Lys. J'espère que nous n'aurons pas à aller au bout. Avez-vous d'autres questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

### **III. SPORTS-CULTURE**

**Rapporteur : Annie PIOFFET**



13) Adoption d'un contrat de parrainage entre la société FRANCE PIERRE 2 et la Commune de Mennechy

Annie PIOFFET : « la société France Pierre II souhaite soutenir la politique culturelle municipale par la signature d'un contrat de parrainage. Ce soutien financier s'élève à 20 000 €uros. Avez-vous des questions ? » (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

14) Demande de subvention de fonctionnement du conservatoire municipal au Conseil Général de L'Essonne pour l'année 2012

Annie PIOFFET : « Le Conseil Général a modifié le calendrier de traitement des dossiers de demande de subvention départementale pour l'aide au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique. Il est nécessaire de le soumettre avant la date du 15 septembre 2011. Avez-vous des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

15) Convention de partenariat entre la Commune de Mennechy et l'association Eaux et Fontaines de Mennechy

Madame Annie PIOFFET donne lecture de la note de présentation et demande s'il y a des questions

Christian RICHOMME : « J'ai lu avec attention cette délibération, il s'agit de notre Patrimoine à tous et je trouve que cette convention est quelque peu rigide vis-à-vis de l'association. Elle travaille au service de tous depuis des années, elle organise des visites etc. Que va-t-il se passer si vos contraintes assez rigides ne sont pas respectées ? La commune va t-elle reprendre à sa charge de faire visiter pour les journées du Patrimoine etc. ? Il faut rappeler quand même qu'il s'agit de bénévoles »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Je vais vous rassurer. Cette association a toujours assuré l'entretien courant des aqueducs souterrains de Mennecy en l'absence de tout cadre. Cette situation ne pouvait pas perdurer. Nous en avons échangé avec la Présidente et avons travaillé en collaboration à l'élaboration de la convention telle qu'elle vous est présentée ce soir. Effectivement la convention offre la ville la possibilité de lui en interdire l'accès. Pour rappel, ces aqueducs étaient devenus des lieux de squats pour les jeunes, c'était un endroit devenu dangereux, qui n'était pas entretenu. Dans l'absolu notre responsabilité aurait pu être engagée en cas d'accident. Cette association a voulu s'investir pour les préserver. L'objectif de la ville n'est pas de récupérer leurs gestion, ni d'y allouer des moyens, ni d'employer des agents municipaux dédiés à les faire visiter. Nous pouvons faire appliquer cette convention de deux manières, d'une manière extrêmement rigide ou bien d'une manière assez souple. Il est quand même nécessaire en cas de problèmes ou d'accidents que nous ayons un cadre. Cette association fait un travail remarquable avec 4 ou 5 bénévoles qui y mettent une énergie colossale. Il faut également assurer l'avenir, car si le bureau actuel fait un travail remarquable aujourd'hui ce ne sera peut être pas le cas du prochain. Nous devons pouvoir intervenir. »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

16) Adoption d'un contrat de parrainage entre CITEOS et la Commune de Mennecy

Annie PIOFFET : « la société CITEOS souhaite soutenir la politique culturelle municipale par la signature d'un contrat de parrainage. Ce soutien financier s'élève à 3 000 €uros. Avez-vous des questions ? » (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

		André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne
--	--	---



<b>POUR</b>	33	SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

#### IV. JEUNESSE

**Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**

17) Signature d'une convention tripartite pour un projet « chantier citoyen »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il s'agit d'un projet de réhabilitation sur la rue Paul Emile Victor.

Cette convention tripartite engage la commune, la SA d'HLM Vivr'Essonne et l'association Rugby XIII. La ville s'engage à assurer l'encadrement et la bonne utilisation des sommes dépensées par Vivr'Essonne et le club de rugby quant à lui va assurer la prise en charge de la participation qui leur est apportée par Vivr'Essonne pour la réalisation de ce chantier. Avez-vous des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

#### V. AGENDA 21

**Rapporteur : Jouda PRAT**

18) Lancement de l'Agenda 21 local

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Je vais laisser la parole à Jouda PRAT pour une délibération qui est certainement l'une des plus importantes de cette année, puisqu'il s'agit pour notre commune de se lancer dans un agenda 21. C'est une démarche de longue haleine. C'est quelque chose de très large dans lequel on peut trouver le meilleur ou le pire, des choses vides, souvent lorsque l'on a voulu aller trop vite. Cela consiste non seulement à lister ce que peut faire la commune en matière de développement durable dans le respect de son cadre de vie mais aussi de prévoir ce qu'elle va laisser aux habitants. La démarche de l'agenda 21 puisqu'elle s'intéresse au caractère social, cela touche l'environnement mais de manière générale, tout ce qui concerne la personne. Nous sommes



partis sur un travail de deux ou trois ans d'élaboration. Il ne sera pas nécessaire d'en faire une synthèse tous les deux mois. Si nous avions voulu faire un effet d'affiche, nous vous aurions annoncé aujourd'hui que l'on se donnait rendez-vous dans un an avec un agenda 21 tout beau, tout neuf, fait par un cabinet conseil qui nous aurait fait un agenda 21 type. Cela n'a aucun intérêt. La valeur et l'intérêt de la démarche et du débat qui sera conduit par Jouda PRAT, les élus et les habitants de la commune qui voudront s'y investir et qui aboutira à un document qui sera adapté pour Mennechy et qui correspondra parfaitement à notre commune. »

Jouda PRAT : « Monsieur le Maire a dit des choses très importantes, vous avez tous en votre possession une note très détaillée. Je vais juste rappeler qu'un agenda 21, c'est la déclinaison en programme d'actions des principes posés par la déclaration de Rio de 1992, à savoir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables et la protection de l'environnement. Cela donne tout le sens à une pensée globale sur les actions que peuvent entreprendre les collectivités locales qui ont un rôle déterminant et notamment en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et en matière social. L'Agenda 21 est une gouvernance à l'échelle des collectivités territoriales en matière de développement durable. L'agenda 21 va se décliner en plusieurs phases, tout d'abord par l'élaboration d'un diagnostic qui va être réalisé en interne par Mennechy et qui identifiera les solutions à apporter. Ce diagnostic permettra de définir des orientations stratégiques qui serviront à élaborer un programme d'actions qui se fera avec la participation des citoyens, des acteurs socio-économiques et les partenaires de la ville. L'agenda 21, c'est d'abord un travail partagé de l'état de projet à sa finalisation. Certains disent que l'Agenda 21, c'est de la théorie. Je dis non, c'est du concret, il doit être évalué. Nous avons établi un échéancier prévisionnel avec le découpage des différentes phases, du pré-diagnostic à son entrée en vigueur en 2013. Il vous est donc proposé d'approuver le principe de lancement d'une démarche d'élaboration d'un agenda 21 pour la ville de Mennechy. Avez-vous des questions ? »

Christian RICHOMME : « Je souhaite juste faire une intervention. Aujourd'hui faire un Agenda 21, je salue l'effort, l'engagement, vous avez raison, cela doit effectivement faire l'objet d'une communication et d'une programmation qui doit être évaluée. Il était indiqué dans le programme, la réalisation d'un agenda 21, nous sommes en 2011, à mi-mandat, soit. Monsieur Xavier DUGOIN avait lancé une procédure assez similaire à l'agenda 21, c'est tout simplement la consultation des gens associés aux problèmes de l'environnement : le conseil local de l'environnement. Toutes les associations environnementales, Madame PRAT, Madame Birgit TOLLNER en étaient membres. Il y a eu pas mal de réunions, pas mal de travail, puis plus rien, 11 personnes s'en sont retirées..... je déplore que nous ayons perdu 3 ans. »

Jouda PRAT : « Monsieur RICHOMME, il n'est jamais trop tard, nous réfléchissons, nous avons déjà consulté quelques associations. Je faisais partie du CLE et je peux vous dire qu'une partie de son travail va être repris, ce travail ne sera pas vain. »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	



## **VI. SECURITE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

**Rapporteur : Romain BOSSARD**

### 19) Présentation du projet de déploiement de la Videoprotection

Romain BOSSARD : « La Municipalité souhaite étendre son système de vidéoprotection sur le territoire communal, les éléments sont bien détaillés dans l'annexe dont vous avez été destinataire. Il y aura 3 implantations en centre ville, une au centre administratif Jacques Broz, une à la mairie Monique Saillet qui filmera la crèche Jean Bernard, une au collège, deux dans le Parc de Villeroy, une au niveau de la route d'Echarcon et une au niveau de la gare. Sans rentrer dans le détail, ce dispositif est une aide indéniable dans le cadre des enquêtes de la gendarmerie et vient en complément de la présence humaine sur le terrain. Ces caméras ont également vocation à rassurer les habitants. Le matériel employé est évolutif. Pour précision, nous partons sur un enregistrement automatique des images sur disque dur, il n'est pas question de dédier un agent à rester devant des écrans. Les images pourraient être adaptées pour être transmises par un logiciel qui détecte via les caméras intelligentes les présences humaines dans un secteur qui normalement ne devrait pas être fréquenté avec renvoi des images sur des I pads détenus par des policiers municipaux. »

Christian RICHOMME : « Lorsque vous dites *pourraient être adaptées sur un I Pad*, avez-vous une évaluation dans le temps : deux, trois ans ? »

Romain BOSSARD : « Non, l'objectif, est que les caméras soient installées avant la fin de l'année. La priorité est l'installation des caméras. Concernant la transmission sur les I pads embarqués et au poste de police municipale, ce sera effectif dès que les caméras seront opérationnelles. »

Damien MARILLER : « je suppose qu'avant cette nouvelle implantation, un bilan de résultats a été dressé en matière de baisse de délinquance. »

Romain BOSSARD : « Le problème que l'on rencontre avec les caméras installées initialement est que les images ne sont pas exploitables, le réseau de transmission ne permettait pas d'avoir des images de qualité. Grâce à la fibre optique, nous aurons un meilleur réseau informatique et la qualité des images sera satisfaisante. Les emplacements ont été déterminés en fonction du passage de la fibre optique et en accord avec la gendarmerie avec qui nous avons étudié les emplacements les plus judicieux, comme la crèche Jean-Bernard pour ne citer qu'elle. »

Damien MARILLER : « Mais quel a été l'impact de l'implantation de caméras sur la baisse de la délinquance ? »

Romain BOSSARD : « Les caméras actuelles implantées ne permettent pas au vu de leur qualité d'images d'être exploitées. Je ne pense pas que nous ayons les outils permettant de dresser un tel bilan. La gendarmerie pourrait éventuellement vous donner des chiffres sur la délinquance »

Damien MARILLER : « En gros, on ne sait pas réellement si ça va être utile ou pas. »

Romain BOSSARD : « Vous pensez ce que vous voulez. Je pense que pour beaucoup, l'installation de caméras ont leur utilité. Je ne vais pas entrer dans ce débat, libre à vous de penser ce que vous pensez. »

Jouda PRAT : « Il faut savoir que les anciennes caméras avaient également pour principaux défauts d'être fixes »

Romain BOSSARD : « Tout à fait, les nouvelles caméras vont pouvoir étendre leurs champs de couverture et la technologie qui sera installée au poste pourra permettre avec un joystick de déplacer la caméra et de zoomer. »

Jouda PRAT : « A ses débuts, la vidéoprotection a été beaucoup décriée et j'ai lu des études à ce sujet qui démontrent son efficacité. Il ne faut pas perdre de l'esprit, l'objectif de prévention »

Damien MARILLER : « je ne sais pas où vous avez lu vos études, mais ..... »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Monsieur MARILLER, s'il vous plaît, libre à vous, d'avoir vos convictions, nous sommes quasiment dans le domaine de la philosophie, votre opinion est tout à fait »



respectable et je sais que personne, ni Jouda PRAT, ni Romain BOSSARD, ne vous convaincront du contraire. Les choses changent, on peut envisager au 21<sup>ème</sup> siècle des choses qui au 19<sup>ème</sup> siècle ne l'était pas. Ce n'est pas une question de gauche ou de droite, mais aujourd'hui toutes les grandes communes de gauche déploient quand elles ont les moyens de le faire, des systèmes de vidéoprotection. Si tant de villes investissent dans ce dispositif, c'est qu'il y a des effets. Ce qui vous est proposé aujourd'hui, c'est l'implantation d'une dizaine de caméras, mais surtout la technologie correspondante, laquelle permettra un meilleur traitement des images, ce qui les rendra exploitable. Cet outil est évolutif, dans les trois ans qui viennent, nous pourrions ajouter des caméras supplémentaires. De gauche ou de droite, chez Martine Aubry ou chez Christian Estrosi, tous les membres de l'échiquier républicain, lorsqu'elles sont aux affaires mettent en place des dispositifs similaires, et ça marche. Il n'y a pas aujourd'hui, un lieutenant ou un Major de gendarmerie qui ne soit mécontent de voir implanter un système de vidéoprotection. Les choix d'emplacements ont été fait en accord et en concertation avec les services de gendarmerie. Vous avez vos convictions, vous ne voterez pas la délibération. »

Jouda PRAT : « Comme vous parlez de Martine Aubry, je peux vous dire qu'elle a implanté 4 500 caméras à Lille »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la Majorité**

<b>POUR</b>	27	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr),
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	6	Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>ABSENT</b>	0	

20) Demande de financement auprès de l'état dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour le déploiement d'un système de Vidéoprotection

Romain BOSSARD : « c'est une délibération complémentaire, puisqu'il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Avez-vous des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la Majorité**

<b>POUR</b>	27	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda
-------------	----	---



		PRAT, Claude GARRO (pvr),
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	6	Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>ABSENT</b>	0	

## VII. SCOLAIRE

Rapporteur : Jean FERET

### 21) Modification du règlement intérieur du service municipal d'études surveillées

Jean FERET : « Il s'agit de modifier le règlement de l'étude surveillée qui n'avait pas changé depuis mars 2005. Les passages modifiés afin de les rendre plus lisibles ont été grisés. Entres autres, les modifications vont permettre par exemple à un mineur de plus de 13 ans de récupérer un enfant à l'étude ou bien encore de supprimer la restriction d'accès à ce service qu'aux seuls enfants dont les parents travaillent, il sera désormais libre d'accès à tous etc. Il s'agit que d'un toilettage, une adaptation du règlement. Avez-vous des questions ? » ( non )

Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

## VIII. RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Xavier DUGOIN

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Il s'agit donc, de la création de 26 postes. Que n'ai-je entendu de la part des gens, pas autour de cette table je vous rassure et notamment que l'on recrutait pour faire du clientélisme. Je souhaiterais vous préciser deux choses, cette semaine, j'ai eu la joie d'accueillir dans la fonction publique 12 nouveaux titulaires, c'étaient des gens qui travaillaient pour la mairie depuis plus de 10 ans pour certains, qui continuent à faire leur travail et qui quelque part rendent service. Je suis heureux et je l'assume. Juste pour tranquilliser les âmes chagrines, je précise qu'à l'exception du contrat d'apprentissage, qui est le troisième que nous créons faisant suite aux deux créations de l'année dernière, à Mennecy, nous avons des jeunes qui cherchent en apprentissage; il ne s'agit que de création concernant des agents déjà en poste pour la commune ou qui sont en

remplacement d'agents partis ou bien encore à des grades supérieurs auxquels peuvent prétendre des agents. Tout cela justifie ces créations. J'ai plaisir à stagiairiser et à titulariser des agents. »

22) Création de 20 postes d'Adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet

Xavier DUGOIN : « je rappelle que vous avez un explicatif pour chacun des points qui vont suivre. Ici, il s'agit de 17 postes à 8 heures hebdomadaires et 3 postes à 4h00 hebdomadaires. En ce qui concerne la nature des postes, il s'agit de contrat pour des agents de surveillance des cantines et pour les sorties d'école. Avez-vous des questions ? ( non ) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

23) Création de 2 postes de professeurs d'enseignement artistique de classe normale

Xavier DUGOIN : « Ici, il s'agit de la création de postes de professeurs d'enseignement artistique de classe normale l'un à temps complet et l'autre non complet, ce qui permettra un bon fonctionnement du conservatoire à compter de la prochaine rentrée. Des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

24) Création d'un poste en contrat d'apprentissage



Xavier DUGOIN : « Nous ne serons pas dans le Guinness mais pour une commune dans notre strate, nous nous situons bien en matière de contrat d'apprentissage. J'espère que beaucoup d'autres communes feront de même. Des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

#### 25) Création de deux postes d'Attaché Territorial

Xavier DUGOIN : « Il s'agit de pourvoir un poste de Directeur des affaires juridiques et du contentieux et répondre au souhait d'un agent inscrit sur la liste d'aptitude suite à la réussite d'un concours. Des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'Unanimité**

<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr), Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

#### 26) Création d'un poste de rééducateur territorial de classe normale à temps complet

Xavier DUGOIN : « En l'occurrence, il s'agit du remplacement de la psychomotricienne qui part en retraite, des questions ? (non) »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,**



<b>POUR</b>	33	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr), Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

## **IX. ADMINISTRATION GENERALE**

**Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**

27) Dénomination de l'école maternelle et du restaurant scolaire du groupe scolaire des Myrtilles

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Ainsi que vous le savez, nous avons entrepris depuis le début de l'année 2008 déjà, des travaux à des fins de rénovation extrêmement lourds de ce groupe scolaire. Il s'agit de travaux colossaux, puisque c'est 7,5 millions d'euros qui ont été engagés. Il n'y a pas trace d'un projet de cet ampleur dans l'histoire de la ville de ces trente dernières années. Le calendrier des travaux et ce malgré un certain nombre de recours et tout ce que j'ai pu entendre sur ce dossier, nous avons eu droit à des visites de sénatrice, des courriers de dénonciation au niveau de la DRIRE ; on a eu le droit quelque part, à ce que l'on fait de mieux dans le pire. Les travaux avancent bien, il est prévu, une fin de chantier pour la rentrée 2012. Ces travaux lourds vont faire de celle-ci une école nouvelle. Ce qui est frappant, c'est que je n'ai jamais eu de plaintes de qui que ce soit sur le fait que l'école ne répondait plus à aucune norme et notamment incendies, ni accessibilité, qui ne conservait plus la chaleur en hiver, 16° dans certaines classes, tout cela ne choquait personne. Nous avons pris nos responsabilités, c'est quelque chose sur lequel nous ne nous étions pas engagés, mais au vu de l'état du groupe scolaire et des diagnostics que nous avons réalisés nous avons décidé fin 2008 de lancer ce chantier. Cette école, nous ne l'avons pas pour 6 mois, mais pour 40 ans. Nous rentrons dans la phase du mandat où les travaux lourds débutent pour l'ensemble des communes, que ce soit en matière de construction de logements et ici, dans la phase active de la rénovation. Nous voulions marquer le fait que la ville a ses racines et vous proposer un nom pour l'école Maternelle. Pourquoi me direz-vous ? Parce que lorsque l'on construit, que l'on essaye de s'engager pour changer l'avenir, on souhaite en laisser une trace. Alors que nous avons souhaité conserver cette école sur son site actuel, autour de cette table, certain était sur une logique de reconstruction sur un site à 2 ou 3 kilomètres de là. Il faut savoir que c'était quelque part, un quartier dortoir, nous avons choisi de la maintenir sur son site actuel. Pour revenir à son nom, nous pourrions en parler extrêmement longuement des myrtilles par rapport à la République, aux valeurs républicaines. Les Myrtilles, tout le monde y est attaché, certains parents d'élèves actuels ont été scolarisés dans cette école. Nous n'avons pas voulu enlever le nom de Myrtilles à cette école mais y ajouter le nom d'une personnalité. Nous voulions proposer et faire un choix le plus rassembleur possible et qui corresponde ce à quoi nous croyons. Nous voulons dénommer cette école, école des myrtilles Simone Veil. Pourquoi Madame VEIL ? C'est quelqu'un qui aura vécu dans la deuxième partie du 20<sup>ème</sup> siècle, ce qu'il y a de pire : qui a survécu aux camps de la mort, qui a traversé la Shoa, qui après sa magistrature a décidé de s'engager politiquement de la plus noble des manières, elle a incarné et porté le droit de la femme dans les années 70. Elle a été la première femme à présider le Parlement. Elle a eu beaucoup de charges ministérielles, elle a siégé au Conseil Constitutionnel, elle a été reçue à l'Académie Française. Elle incarne l'émancipation de la femme, l'idéal européen qui nous a apporté la paix. En tant que Maire je serais fier de donner le nom de cette femme à un établissement scolaire. Et si un jour, des élèves qui ont



été dans une école qui porte son nom peuvent dans 5, 10 ou 20 ans, se demander qui elle était, cela n'aura pas été inutile. Nous ne le faisons pas pour nous aujourd'hui, mais pour les enfants. Nous souhaitons ajouter le nom de Simone Veil en complément du nom de l'école, sans rien retirer. Alors ce soir, j'étais presque près à retirer cette délibération de l'ordre du jour, au vu des réactions déjà suscitées, des propos que j'ai entendu et qui ont été tenus récemment, des pétitions qui ont circulées comme quoi nous allions débaptiser l'école. Vous allez me dire que le Maire est un autocrate, qu'il donne ce nom là pour faire plaisir à sa famille politique mais honnêtement, cela fait combien de temps que Madame Veil est retirée du monde politique ? Elle fait partie aujourd'hui et ce depuis 15 ans des personnages préférés des français dans tous les sondages, ce n'est pas pour le clivage politique plutôt qu'un autre, elle n'est plus dans le militantisme actif, elle est au-dessus de cela. Quand je lis des courriers y compris de Président d'AFUL qui disent qu'il est indécent d'associer le nom de Simone Veil à un établissement public, parce que cette femme a été à l'initiative de la loi pour l'avortement, qu'elle était une faiseuse d'ange. Quand j'entends, quand je lis des propos fascistes alors que cette femme s'est fait cracher dessus. Je ne peux pas retirer cette délibération, j'aurai pu le faire s'il n'y avait pas eu dans cette ville de la part de quelques uns, une réaction odieuse. Je ne cèderai pas..... »

*Une personne du public interrompt Monsieur le Maire, prend la parole de façon anarchique*

*Monsieur le Maire lui rappelle l'obligation en matière de respect du silence pour le public en séance du conseil municipal sous peine d'évacuation de la salle.*

Christian RICHOMME : « je ne partage pas ce débat, nous ne sommes pas ici sur un combat politique. Nous sommes ici pour défendre et ce qui est défendable. Nous ne donnons pas un nom à une rue ni à un bâtiment que l'on vient de créer, mais à une structure qui existe déjà. La délibération a pour objet de donner un nom à l'école des Myrtilles. Avant tout, c'est un quartier, une entité dans notre ville. Tout le monde dit : c'est l'école des Myrtilles, le quartier des Myrtilles à Mennecey, tout le monde le situe bien comme tout le monde situe bien la Verville ou la Jeannotte ou la Sablière. Vous ne voyez pas d'identité républicaine dans les Myrtilles. A Mennecey, de-ci de-là, il y a des débats avec plus ou moins de passion, mais là, les gens se mobilisent parce que, vous touchez Monsieur le Maire à leur identité. Vous touchez simplement au fait que depuis des années, ils habitent à côté de l'école des Myrtilles, qu'ils ont mis leurs enfants à l'école des Myrtilles. Vous pouvez rénover cette école, changer la peinture, mais parce que l'on fait de la rénovation, l'école des myrtilles va s'appeler Simone Veil ? Ce soir, vous pouvez faire ce que vous voulez, elle s'appellera toujours l'école des Myrtilles, mais vous allez à l'encontre des gens. Nous étions en Conseil d'école et même vos élus étaient surpris et ne partageaient pas un grand enthousiasme à cette idée. Vous nous proposez quelque chose alors que les gens concertés et concernés vous ont exprimés leurs désaccords. Je ne reviendrais pas sur l'histoire de Madame Veil qui est une femme dont l'on peut penser énormément de bien. Vous avez bien sur contacté Madame Veil pour lui demander l'autorisation. Je me suis permis à mon tour de la contacter et de l'informer des événements, que l'on allait donner son nom à un quartier dont les gens étaient mobilisés contre. Madame Veil était Ministre de la Santé, j'espère qu'elle appréciera le fait que vous construisez une école à côté des lignes à haute tension. Vous n'avez parlé à personne, ni aux gens, ni aux enseignants de cette initiative. Tout seul et envers et contre tous, ce n'est pas la façon, dont nous voyons, nous la démocratie. Le travail de Maire c'est d'emmener la population, de respecter l'identité de sa ville, de respecter ses habitants. Ils sont mobilisés. On ne tape pas du poing sur la table en disant : *Moi je vais le faire*. Il faut entendre ces arguments et enlever cette délibération, que vous écoutiez le débat et que Mennecey garde son histoire. Des conseillers municipaux, des habitants dans cette ville vous l'ont fait savoir, sous différentes formes qu'ils n'étaient pas contents de cette dénomination. Monsieur le Maire, vous devez écouter les habitants qui sont contre. Je vous demande donc de recevoir ces personnes et de les écouter. »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT : « Monsieur Richomme, ce que je peux dire, c'est que vous ne manquez pas de souffle. Parce que de la part de quelqu'un qui a fait tout ce qu'il a pu pour que cette école quitte le quartier, se fasse le défenseur de l'identité de cette école. Excusez moi si vous voulez bien me passer l'expression, c'est à se faire pipi dessus, c'est vulgaire mais c'est imagé et ça a le mérite de faire sourire quelques personnes, ça détend. De votre part, après la façon dont certains sont allés en frappant aux portes des gens pour faire signer une pétition en leur expliquant des faits tronqués, partiels, tout le monde sait le faire. Je comprends que les gens soient attachés aux Myrtilles, et j'ai pris connaissance de vos écrits. Mais je vous le rappelle, nous n'enlevons rien, nous renforçons les Myrtilles avec le nom d'une femme qui incarne les valeurs de la République, qui incarne l'émancipation de la femme. Vous dites que je décide, mais le Maire ne décide pas seul, il y a une majorité, il est élu. Nous avons eu une réunion avec la



majorité avant ce conseil municipal et chacun a décidé que nous donnerions le nom de Simone Veil. A vous entendre, il ne faudrait rien changer. Il me vient à l'esprit une phrase mais dites avec humour d'Edgar Faure: »L'immobilisme est en marche et rien ne pourra l'arrêter ». Ça c'est toujours fait comme ça, idem pour la vidéoprotection. Nous n'enlevons rien, nous venons renforcer le nom de cette école. La vrai question, pensez-y, c'est est-ce que Madame Veil mérite cet hommage. »

**Jean FERET** : « Je suis très engagé sur ce projet, je me rends très souvent dans cette école, je côtoie les parents. Cette question de donner un nom, m'a fait beaucoup réfléchir et c'est quelque chose d'important dans notre système. Le système éducatif a plusieurs acteurs, il y a les enseignants mais aussi la commune. L'important, c'est l'éducation des enfants qui habiteront ce quartier, qui repose sur des valeurs qui s'appuiera sur une référence que nous proposons ce soir. Le nom de Simone Veil est légitime. C'est quelque chose que me paraît pertinent pour cette école. Ce sera notre contribution, en tant que collectivité au service du système éducatif et pour les futures femmes et les hommes qui auront été dans cette école. »

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la Majorité**

<b>POUR</b>	27	André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET, Marie-Claire CUTILLAS, Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL (pvr), Patricia MOULÉ, Alain LE QUELLEC (pvr) , Corinne SAUVAGE(pvr), Cyril MOREAU (pvr), Elisabeth VASSEUR, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Alain DRAGOMAN, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO (pvr),
<b>CONTRE</b>	6	Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Alice SEBBAG (pvr), Nicole GARINEAUD, Audrey OSSENI (pvr)
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20

*Ch. P...*

**Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**  
Maire de Mennecy  
1<sup>er</sup> Vice Président de la CCVE



Handwritten signatures in blue ink, including names like 'Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT', 'Maire de Mennecy', and '1<sup>er</sup> Vice Président de la CCVE'. There are also several illegible signatures and a large signature that appears to be 'Thierry Guezo'.

